



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ABC2 SARL EN LIQUIDATION**, Av. de Chailly 6,
1012 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 21.05.2015
3. Suspension de faillite: 04.02.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.02.2016
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But de la société : toute activité dans le domaine du chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire, pompes à chaleur et énergie nouvelles et renouvelables et travaux divers dans le secteur du bâtiment.

Office des faillites de Lausanne
021 316 65 07
1014 Lausanne Adm cant

02656775

